

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 30

Artikel: Livret officiel de la Fête des vignerons
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221180>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nante d'occasion et caracoler, sabre au clair, en cet accoutrement grotesque, devant la fanfare qui jouait la retraite ; ils le reverront encore au bivouac, vêtu seulement d'un casque de pompier et d'un caleçon de bain, jouer un solo de « bombardon » aux applaudissements enthousiastes des troupiers.

Les réparties spirituelles ou plaisantes de ce loustic mériteraient d'être enregistrées. Une fois, entre autres, il avait été appelé au mess des officiers par ordre du commandant du régiment qui avait entendu parler de lui. Le colonel voyant entrer timidement le brave garçon, crut devoir l'encourager par de bonnes paroles.

— Ne vous gênez pas, mon ami, lui dit-il paternellement : nous sommes ici entre camarades !

— C'est que, mon colonel, répondit le farceur, je n'ai pas l'habitude du grand monde... nous n'avons que des chèvres à la maison...

L'on ne s'ennuyait pas en telle compagnie, au long des colonnes de marche. Apercevait-il, sur la route un garçonnet s'extasiant au passage du cortège guerrier, « as-tu une grande sœur ? » lui demandait Caillet, et, suivant la réponse, il ajoutait : « alors, dis-lui bien des choses de la part du cousin Maurice ! »

La colonne s'arrête au village où aura lieu la prise des cantonnements. Une ménagère curieuse s'approche ; elle interroge : Jean-Paul Pittet, est-il avec vous ?

L'on se regarde. — « Connais pas ! » — « Pas dans notre compagnie ! »

Caillet intervient : « Comment est-il, ce jeune homme ? »

Et l'ingénue de répondre : « c'est mon neveu ; un grand, plutôt blond... »

— Ah, je vois ça, s'écrie alors l'impayable compagnon, un long, habillé de mince avec des pantalons rouges de figure ; il est de la première compagnie.

Les débuts de l'école de recrues sont consacrés à la formation individuelle. Bralong avait de la peine à s'assimiler les éléments indigestes du règlement d'exercice ; il était resté longtemps réfractaire aux conversions. Ainsi, quand le caporal commandait un « à droite » il faisait volontiers un « à gauche », ce qui mettait le chef de groupe hors des gonds. L'instructeur avait été dans l'obligation de faire à son élève une théorie sur la distinction qui doit exister militairement parlant, entre la droite et la gauche : « Si je dis à droite, faites un quart de tour en pivotant dans le sens de votre côté droit ; si je dis à gauche, faites un quart de tour dans le sens opposé. »

Le pauvre Bralong était plutôt de l'avis de l'Évangile qui enseigne que la droite doit ignorer ce que fait la gauche. La démonstration faite, le caporal avait pris les deux mains de la recrue et les avait croisées plusieurs fois, après quoi il lui fit à brûle-pourpoint : « où est votre droite ? » Le malheureux soldat, qui perdait toute assurance sous les regards ironiques des spectateurs, leva sur son supérieur hiérarchique ses yeux candides et répondit sur un ton de reproche : « Oh, caporal, à présent que vous les avez bien « emmêlées »... »

Les semaines passèrent et Bralong finit par devenir un excellent militaire exécutant toutefois avec une rectitude absolument machinale les exercices de l'école de soldat. Il était bon camarade, mais il resta toujours un peu simple d'esprit. C'est à lui qu'il arriva une fois de ne pas saluer un officier de cavalerie, en ancienne tenue, qu'il avait rencontré sur le Grand-Pont ; il ne fut pas puni car il fut prouvé qu'il l'avait pris pour un pompier !

Je terminerai par l'aventure suivante dont il fut le héros. Un jour, le lieutenant l'interpella devant la caserne, après l'appel principal. « Bralong, lui dit-il, voulez-vous aller à la pâtisserie la plus proche acheter des pièces à quatre sous que vous m'apporterez dans ma chambre ; voici un franc. » Bralong prit la position et il s'éloignait déjà à grands pas lorsque le lieutenant, se ravisant, l'appela une seconde fois. « Passez par

la même occasion à la charcuterie et prenez aussi des pâtes, ajoute-t-il, en lui remettant une deuxième pièce d'un franc. »

Quelle ne fut pas la stupéfaction de l'officier en voyant Bralong arriver peu après à sa chambrière, l'air déconfit et tenant dans chaque main une pièce d'un franc. — « Mon lieutenant, avoua le pauvre diable, je ne me suis plus souvenu quel franc l'était pour la pâtisserie et quel franc l'était pour la charcuterie ! »

A. Mex.

Album officiel de la Fête des Vignerons, Vevey 1927. — Éditeurs : Société de l'Imprimerie et Lithographie Klausfelder S. A., Vevey ; Librairie Payot & Cie, Lausanne. — Prix : Fr. 5.—.

Il est signé Ernest Biéler, c'est-à-dire de l'artiste même qui a conçu, dessiné, créé les maquettes et les décors de la fête avec un talent et une fraîcheur d'inspiration remarquables. Fidèle interprète des groupes les plus pittoresques de la troupe d'Honneur, de l'Hiver, du Printemps, de l'Eté et de l'Automne, résumé descriptif d'environ 2000 costumes, cet ouvrage restera par excellence le témoin d'une manifestation dont on voudra fréquemment se remémorer les fastes et l'éclat.

Présenté sous la forme d'un dépliant, développant une frise de sept mètres de longueur, cet album officiel donne en quelque sorte la quintessence des cortèges de la Fête des Vignerons. La disposition en est heureuse. Elle a permis à l'auteur d'arriver à des groupements possédant infinité de charme et d'allure ; elle l'a autorisé à camper ses personnages dans des attitudes qui sont l'expression même du mouvement de la vie. Si le dessin est parfait, la couleur ne l'est pas moins. Elle a la légèreté du pastel, le fondu de l'aquarelle, de la verve et du mordant quand le sujet s'y prête. Aussi l'ensemble, parfaitement équilibré et suggestif, donne-t-il un album d'une haute tenue artistique, supérieur en tant que présentation et conception à quantité d'ouvrages de ce genre.

Cet album remportera un vif succès. Tous ceux qui auront vu la Fête des Vignerons le voudront en souvenir d'elle et ceux qui n'auront pu y assister le désireront... pour s'en consoler.

* * *

Le livret officiel de la Fête des Vignerons, qui sort des presses de Jayet & Diebold, imprimeurs-éditeurs à Vevey, est une élégante plaquette de plus de cent pages. Une couverture en papier à la cuve, illustrée du motif décoratif gravé par René Martin, l'habille à la moderne.

Quant au texte, il comporte, outre les notices traditionnelles sur Vevey et la Fête des Vignerons, tous les renseignements sur l'organisation et le programme de la fête, et, surtout, le poème de Pierre Girard, sur lequel maître Doret modela sa musique. Ce poème renouvelle de façon juvénile et artistique le sujet éternel du cortège des saisons et des travaux champêtres. En vers agiles, évocateurs de claires visions imaginées, M. Pierre Girard nous tient un langage tour à tour grave ou plaisant, émouvant ou badin, selon qu'il magnifie le pays, les divinités des saisons, les peines et les plaisirs des populations rurales.

Enfin, l'ouvrage est orné de nombreuses illustrations, rappelant entre autres chacune des Fêtes des Vignerons de 1791 à 1905.

Par la forme et par le fond, le Livret officiel est indispensable à qui voudra connaître la Fête de 1927.

QUELQUES MOTS A LA CAVE !

MARC et Jules étaient du même âge, ils avaient 60 ans chacun. Marc était le patron et Jules l'employé.

Deux fois par jour, c'était la règle, on descendait à la cave pour prendre trois verres au « guillon » et l'on profitait de ces moments pour passer en revue les gens et les choses.

Marc opinait volontiers sur celui-ci ou celui-là et Jules se faisait un malin plaisir de battre la controverse quand il le pouvait, et il faut reconnaître qu'il avait souvent le mot qui plaît.

On était donc, verre en main, devant le seul et unique ovale rempli d'Aclens, qui trôna aristocratiquement au milieu de cinq ou six tonneaux de piquette de deux à trois cents litres.

— A la tiennie, dit Marc !
— Santé, répondit Jules !
— J'ai rencontré Taquenet ce matin, c'est toujours le même !
— Il était déjà un peu fou, s'est-il bien conservé ?
— Il faut le croire puisqu'il n'a pas changé !

Tiens, lui dit Marc en lui passant le verre.

Jules remarqua qu'il n'était rempli qu'aux deux tiers, mais but quand même pour ne pas faire affront à celui qui l'offrait et surtout pour ne rien perdre.

Marc, voyant un rat qui passait sans se gêner à deux pas de lui, voulut l'écraser sous son talon. Le mouvement qu'il fit lui tira un Voueh, qui signifiait qu'il s'était fait mal.

— Qu'y a-t-il, s'écria Jules ?

— C'est cette bouscule de sciatique qui me reprend, tonneau, j'ai vu les étoiles, poison de rat !

Et pour le consoler, son domestique ne trouva rien de mieux que de lui dire :

— A quoi servirait-il d'avoir des douleurs si elles ne faisaient pas mal ?

— Merci bien, dit Marc !

Puis il soutira le deuxième verre, qu'il remplit jusqu'au bord, au point que le trop plein se répandit sur le sol.

— Ouf ! dit Marc, et il l'avalà d'un trait.

— Pour en revenir à Taquenet, il a joliment trainé sa bosse par le monde, pierre qui roule n'amas pas mousse !

— Mais elle se polit, s'empressa d'ajouter Jules.

Marc tira le troisième verre qu'il passa à Jules en lui disant :

— Ne le bois pas trop vite, ça pourrait te soûler, il est capiteux en diable !

— Ce n'est pas le vin qui soûle, c'est l'air qu'on met entre deux ! dit Jules.

Son verre n'était de nouveau qu'aux deux tiers plein et avant de boire, il ne put s'empêcher de dire :

— Vous ne savez pas ce que c'est que le comble de la demi-ration ?

— Non ! répondit Marc.

— Eh bien, c'est la ration tout entière ! puis il but en riant en dedans.

Marc n'eut pas l'air d'avoir compris et tira le cinquième verre qui déborda comme les deux autres et dit son traditionnel Ouf ! Quand ce fut son tour pour le sixième et dernier verre, Jules qui surveillait la manœuvre, s'aperçut que la boîte se fermait avant qu'il ne fût plein ; il dit à son patron :

— Patron !

— Eh quoi ?

— Faites-voir une fois Ouf pour moi !

Chamot.

AU STAND

GN des tout premiers dimanches du printemps, mon ami Jules a entendu des détonations du côté du parc, du côté du cimetière.

— Tiens, tiens ! s'est-il dit alors, ah oui, c'est juste. Et il a ajouté en lui-même :

— Quelle barbe !

Voilà bien mon ami Jules. Il y a un tir militaire par année, et qui lui prend deux heures de liberté. Eh bien, Jules est furieux. Il semble qu'on lui prend tous ses dimanches. Il fait tout ce qu'il veut pendant toute l'année, il est libre comme l'oiseau sur la branche, mais quand vient le samedi où il faut bien qu'il aille faire son tir, il grogne ferme :

— Alors quoi, naturellement ! il suffit de faire des projets pour être sûr qu'on vous flanque un tir obligatoire ! On croit peut-être que je n'ai rien d'autre à faire !

Il faut marcher, cependant. Jules va chercher son fusil dans son armoire, et se dirige vers le Boiron. C'était l'idée de perdre son samedi après-midi, qui l'agaçait. Maintenant qu'il est en route et qu'il est résigné, il éprouve un certain contentement à porter son fusil et à retrouver quelques impressions de la vie militaire. Oh Jules n'est qu'un tireur moyen, mais il n'est pas insensible au plaisir de voir une palette rouge et blanche s'immobiliser au centre de la cible où il vient mettre une balle...

Jules arrive au stand. Comme il est délicat, il s'enfonce dans les oreilles deux petits bouclons d'ouate préparés d'avance. Ainsi les détonations ne lui fendront pas le tympan. Par contre, entendant mal, il se croira obligé de crier comme un sourd pour se faire comprendre.